



## RÈGLEMENT DU CHALLENGE ÉLECTRO – APICOLE

Organisé par le S.N.A. ( Syndicat National d'Apiculture ),  
la F.N.G.T.A. ( Fédération Nationale des Groupements Techniques Apicoles )  
et « Demain la Terre »

\*\*\*\*\*

### OBJECTIF :

#### *AIDER LES APICULTEURS À SAUVER LES ABEILLES*

Le S.N.A., avec le concours de la F.N.G.T.A. et de Demain la Terre, a décidé d'organiser, pour l'**année universitaire 2020-2021**, un challenge ouvert à toutes les formations d'électronique/informatique qui souhaitent aider les apiculteurs à sauver les abeilles.

### LES CONCURRENTS :

Les élèves/étudiants suivant une formation, de niveau Bac + 2, Bac + 3 ou plus, dans le domaine électronique et/ou informatique durant l'**année universitaire 2020/2021**.

### PROJETS :

Les travaux des étudiants porteront sur l'un des thèmes suivants :

- **Le comptage des varroas tombés au fond de la ruche ;**
- **La lutte contre le frelon asiatique ;**
- **L'acquisition de données pour aider à la conduite d'une ruche.**

### INSCRIPTIONS :

Par envoi d'un e-mail à l'adresse suivante [abeille-fngta@orange.fr](mailto:abeille-fngta@orange.fr) avant le **15 Octobre 2020**, mentionnant :

1. Le sujet retenu et précisé parmi les thèmes proposés,
2. Le nom de l'établissement,
3. Son adresse postale,
4. Le numéro de téléphone d'un responsable de l'équipe concurrente,
5. La formation suivie par les étudiants concurrents,
6. Le nombre d'années d'études post-BAC de cette formation ( BAC + n ),
7. Une adresse électronique unique de contact pour l'envoi de renseignements, convocations, échanges, etc...



## REMISE DES LIVRABLES :

**Le 15 mai 2021** dernier délai à l'adresse : [abeille-fngta@orange.fr](mailto:abeille-fngta@orange.fr)

## DÉFINITION DES ÉQUIPES :

Libre, soit un groupe d'étudiants, soit une classe entière, voire un établissement (dans ce dernier cas, si plusieurs classes/formations concourent, les points 5 et 6 devront mentionner l'ensemble des classes/formations – le niveau retenu sera celui de la classe/formation la plus élevée).

## AUDITION DES CONCURRENTS PAR LE JURY :

Les **10 et 11 juin 2021** - Maximum 5 élèves/étudiant(e)s de l'équipe, par visio conférence de 30 minutes maximum dont les modalités pratiques seront mises à disposition des jurés par les établissements candidats ou éventuellement définies avec eux.

## PRIX ET RECOMPENSES :

Diplôme de participation à toutes les équipes ayant fourni un travail jugé novateur par le jury,

- 1000 € au meilleur projet de l'équipe de niveau BAC + 2
- 1000 € au meilleur projet de l'équipe de niveau BAC + 3 et plus
- 1000 € « Coup de Cœur Apicole » offert par Demain la Terre
- Trophée remis aux trois établissements lauréats du concours
- Le palmarès du Challenge sera publié dans la revue *l'Abeille de France* et sur le site du S.N.A., ainsi que sur tous les supports choisis par les organisateurs.

## CONDITIONS :

Les décisions du jury sont sans appel et ne sont pas susceptibles de recours gracieux ou judiciaire.

Les livrables seront soumis à une licence de type « open source » tant pour ce qui concerne la réalisation, la mise en œuvre que les données. Ils pourront être publiés à l'initiative du S.N.A. sous la forme qu'il jugera la plus adéquate.

## DESCRIPTION DES LIVRABLES :

Chaque équipe concurrente remettra :

- Un état de l'art sur le thème choisi étayé par une étude bibliographique,
- Un rapport descriptif du projet,
- Un document technique destiné à permettre à un Apiculteur de réaliser et mettre en œuvre le produit développé et comprenant notamment :
  - Un guide de montage, d'utilisation et de réparation, en français,
  - Une nomenclature détaillée des éléments constitutifs avec leur prix et sources d'approvisionnement,
  - Des photos,
  - Une vidéo le cas échéant,



- Les livrables seront fournis :
  - Au format .pdf pour le descriptif, les notices de montage, les plans et schémas de fonctionnement, le guide d'utilisation et de maintenance.
  - Au format .jpeg pour les photos
  - Au format .mp4 pour la vidéo

### COMPOSITION DU JURY :

Le jury sera composé de représentants des partenaires apicoles du concours et d'enseignants, chercheurs, ingénieurs choisis par les organisateurs.

### CRITÈRES DE JUGEMENT DU JURY :

Parmi les projets remis par les équipes, dans les délais impartis et accompagnés de la totalité des livrables, le jury portera notamment son attention sur :

- La solution innovante apportée par le projet,
- Sa facilité de montage et d'utilisation pour un non professionnel,
- Sa faible consommation énergétique et son autonomie,
- Le coût global unitaire de la réalisation.

### RENSEIGNEMENTS D'ORDRE APICOLE :

Pour toute question d'ordre apicole relative au projet choisi, les équipes pourront la poser jusqu'au **31 décembre 2020** à l'adresse suivante : [abeille-fngta@orange.fr](mailto:abeille-fngta@orange.fr)

Toutes les questions reçues ainsi que leurs réponses seront diffusées à toutes les équipes concurrentes ayant choisi le même sujet.

\*\*\*\*\*